Jeudi 24 septembre 2026

Restauration écologique de la Pointe des Colibris (La Désirade) en faveur de l'iguane des Petites Antilles

Présentation et avancées

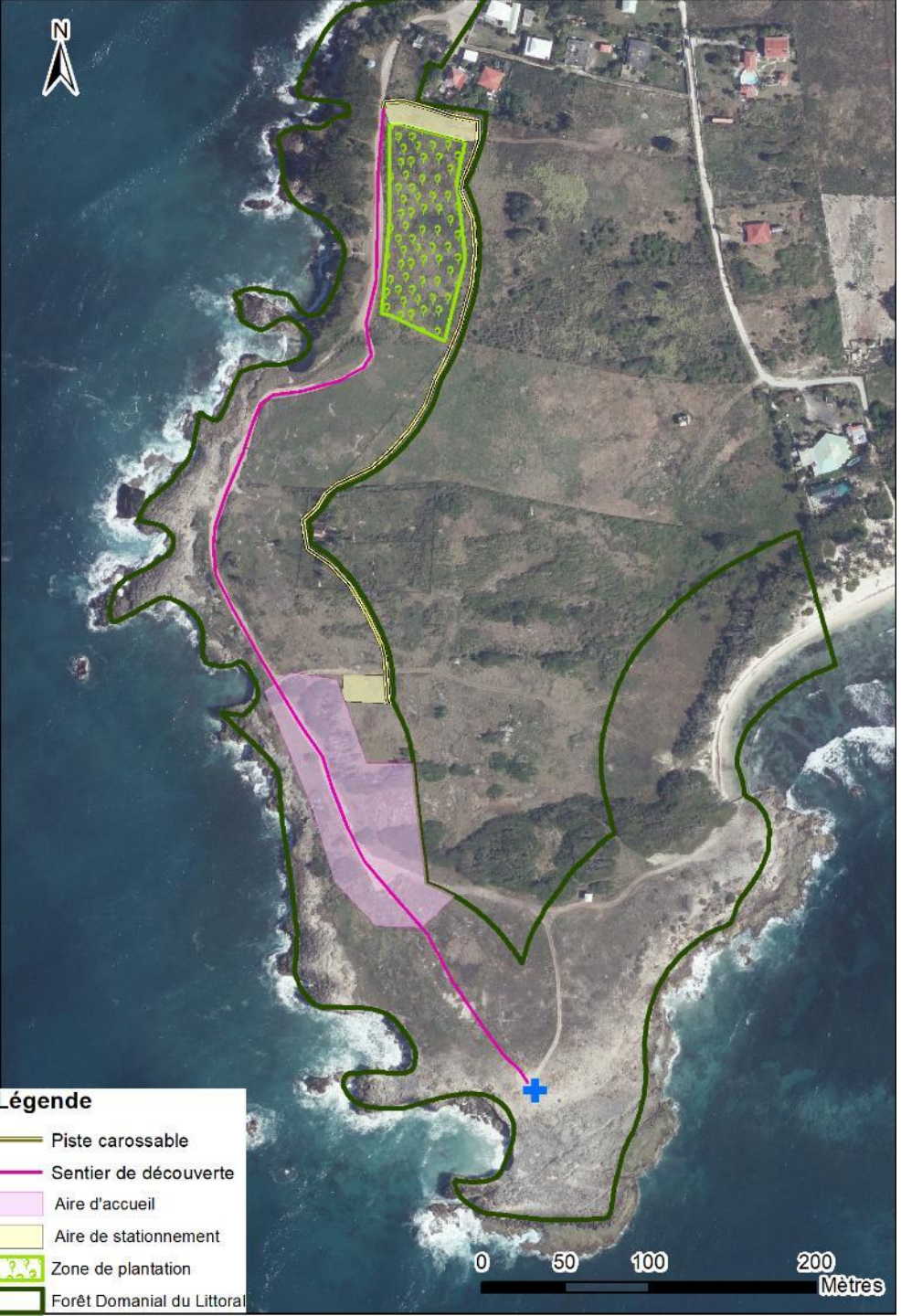

Présentation du projet

L'objectif du projet est de concilier la restauration des habitats naturels de l'IPA avec la sensibilisation et l'accueil du public.

Retour d'expérience – Projet Pointe des Colibris

Porteur du projet : ONF

Objectif du PNA : Action I.6 : Améliorer la conservation des habitats de l'espèce

Coût total : 942 904 €
Moyens humains :
Durée de réalisation : 3 ans

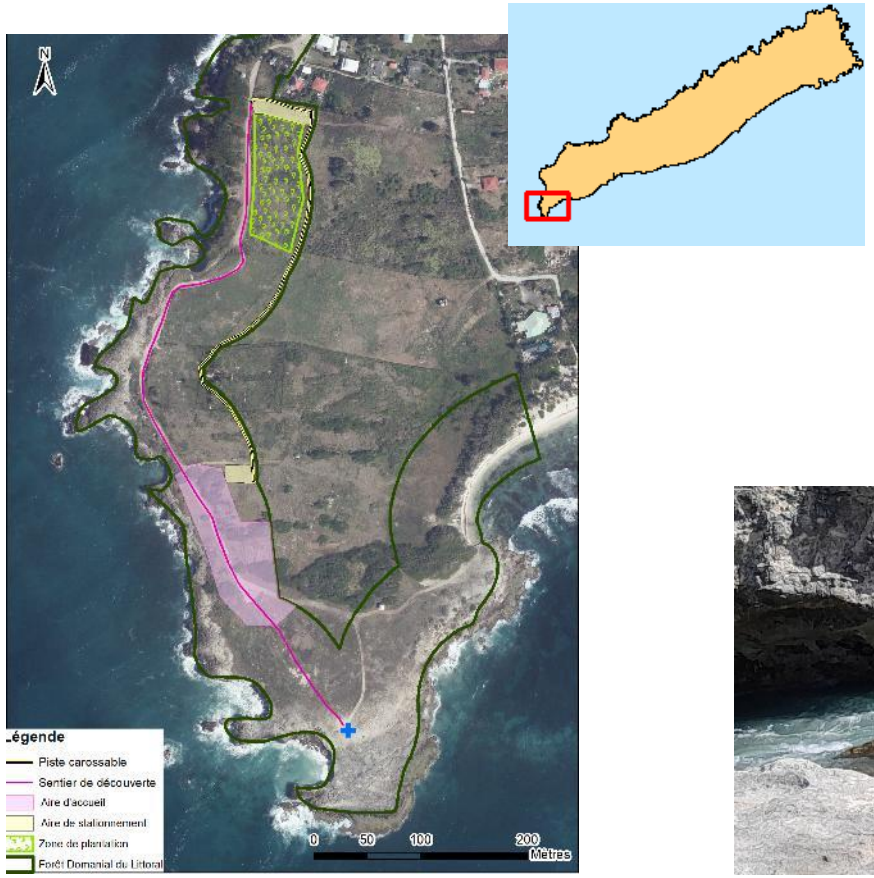





Retour d'expérience – Projet Pointe des Colibris

- *Caractéristiques du projet*
  - *Zone des 50 pas géométriques. L'ONF : gestionnaire du site (Forêt domaniale du littoral).*
  - *Abrite une population d'IPA avec lieu de reproduction, aussi lieu de reproduction de la Petite Sterne (VU) et autres oiseaux limicoles nicheurs sensibles au dérangement. Espèces à forte valeur patrimoniale.*
  - Site d'intérêt patrimonial et paysager (attrait touristique)

Objectif du projet : concilier la restauration des habitats naturels de l'IPA avec la sensibilisation et l'accueil du public.

- **Attrait paysager exceptionnel**
- **Usages multiples** : pêcheurs à la ligne, élevage, promeneurs
- **Intérêt écologique majeur** Iguane des petites Antilles, oiseaux nicheurs







Retour d'expérience – Projet Pointe des Colibris

- Genèse et histoire du projet :
  - *Les associations ont alerté face au **déclin de la population** du site (CMR 2012 à 2022).*
  - ***En 2024** : dépôt dossier de financement à l'appel à projet « Mission Nature 2024 » lancé par l'OFB en partenariat avec la FDJ.*
  - ***En 2025** : projet retenu par l'OFB et signature du protocole d'engagement avec l'ONF : projet sur 3 ans.*
  - *Fin décembre 2025 : recrutement d'un VSC chargé de mener à bien le projet*



Répartition des iguanes lors de la mission CMR de 2023 (sources : Association Le Gaïac, 2023)

Avec le soutien financier de OFB – OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

MISSION NATURE



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

OFB

Convention

CONVENTION DE SUBVENTION OFB-24-1515 RELATIVE AU PROJET : RESTAURATION ECOLOGIQUE DE LA POINTE DES COLIBRIS EN FAVEUR DE L'IGUANE DES PETITES ANTILLES.

Entre

L'OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ, établissement public à caractère administratif, identifié par le n° SIRET 130 025 919 00015, dont le siège est sis 12 cours Louis Lumière, 94300 VINCENNES, représenté par Monsieur Olivier THIBAULT, Directeur général, ou son délégataire ayant pouvoir à cet effet,

Ci-après dénommé « **OFB** »,

d'une part,

Et

L'OFFICE NATIONAL DES FORETS, établissement public national à caractère industriel ou commercial, identifié par le N° SIRET 662 043 116 01099 dont le siège est sis 2 bis Av. du Général-Leclerc, 94700 Maisons-Alfort, représenté par Madame Mylène MUSQUET, Directrice régionale Guadeloupe, ou son délégataire ayant pouvoir à cet effet.

Ci-après dénommé(e) « **Bénéficiaire** »,

d'autre part.

Retour d'expérience – Projet Pointe des Colibris

Cinq objectifs opérationnels :

- Se réapproprier l'espace naturel
- Réguler la circulation des véhicules à moteur
- Revégétaliser l'habitat naturel en faveur de l'Iguane des Petites Antilles
- Aménager le site pour la sensibilisation et l'accueil du public
- Conforter l'ancrage local du projet



Retour d'expérience – Objectif 1: se réapproprier l'espace naturel

- Résultats et suivi du projet :
  - ***Etat d'avancement du projet***

    Foncier : procédure en cours. La concertation avec les riverains et les habitants a débuté.

  - ***Indicateurs de suivi***

    Rencontres avec les riverains

    Mise en place d'une barrière entre les domaines public et privé (stopper la divagation bovine et caprine/ prévenir le pâturage en FDL)

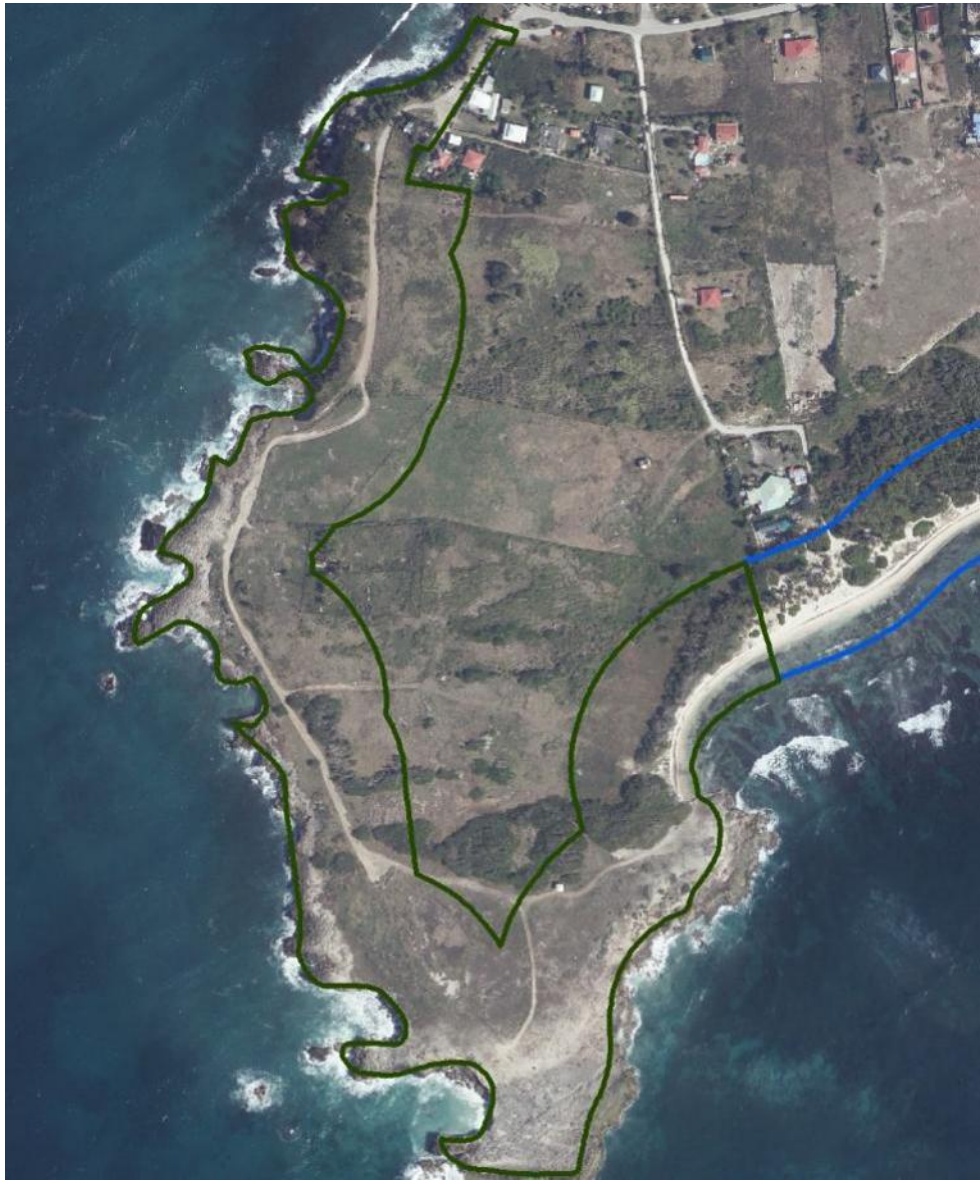

Retour d'expérience – Objectif 2 : Réguler la circulation des véhicules à moteur

- Résultats et suivi du projet :
  - ***Etat d'avancement du projet***

Attente règlement du foncier

Démarrage recherche de prestataires locaux

  - ***Indicateurs de suivi***

- mise en place de de blocs rocheux semi-enfouis en bout de piste carrossable (délimitant une aire de stationnement) et à l'entrée du sentier pédestre

- renaturation de l'ancienne voie en sentier pédestre

- déplacement de la voie d'accès aux véhicules à moteurs en limite de FDL



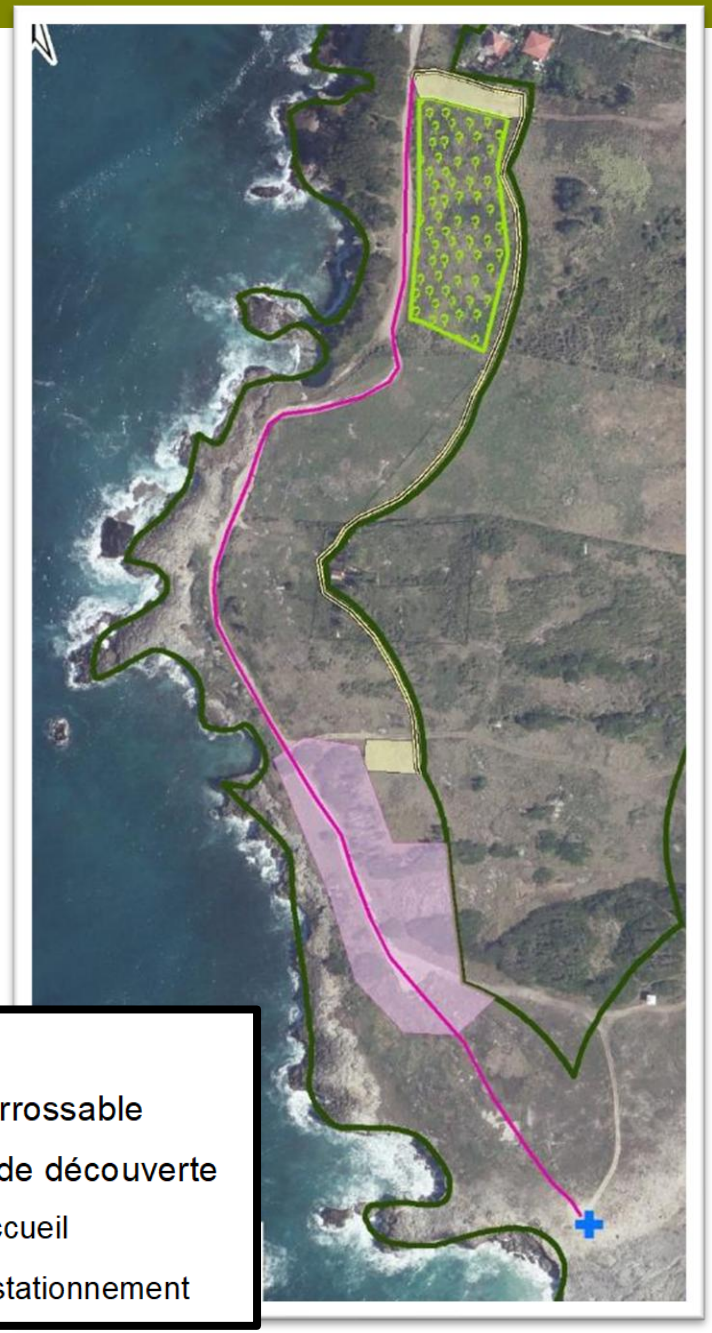

Retour d'expérience – Objectif 3 : Revégétaliser l'habitat naturel en faveur de l'IPA

- Résultats et suivi du projet :
  - ***Etat d'avancement du projet***

Rédaction itinéraire technique - choix des espèces à planter

Prestataire identifié pour la production des plants sur la Désirade

Démarrage de la production de 1000 plants en septembre 2026

Recherche de prestataires en cours pour la plantation sur site et l'entretien sur trois ans de la plantation (arrosage et défrichement).

  - ***Indicateurs de suivi***

- pose de l'enclos de la plantation (mise en défens des bovins et caprins)

- décompactage des zones identifiées (piste actuelle pour régénération végétale)

- Plantation de 0,5 ha (1000 plants)

- abondance population iguane (CMR et CR)

  - ***Les difficultés rencontrées / solutions envisagées***

Les prestataires très peu nombreux sur l'île. Les chances de réussite du projet dépendent en grande partie d'eux surtout pour l'arrosage.

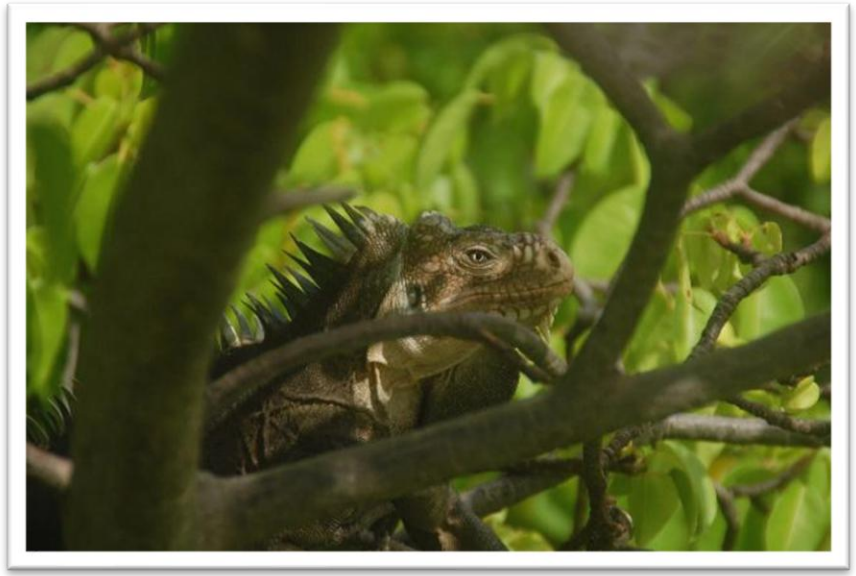



Retour d'expérience – Objectif 3 : Revégétaliser l'habitat naturel en faveur de l'IPA



Zone de plantation

<u>Espèces</u> : Raisiniers, Poiriers pays, Ti baume, Catalpa, Mancenillier, Sébestier, Lantana inv., Frangipanier blanc, Mapou gris…



Retour d'expérience – Objectif 4 : Aménager le site pour la sensibilisation et l'accueil du public

- Résultats et suivi du projet :
  - ***Etat d'avancement du projet***

Choix de la zone d'aire d'accueil (espace avec carbets et panneaux)

Début conception des panneaux

  - ***Indicateurs de suivi***

- *Pose des panneaux pédagogiques*
- *Mise en place des carbets et tables de « l'aire d'accueil »*
- *Visiteurs ressortant avec des connaissances sur les enjeux du site*
- *Fréquentation des équipements*





Retour d'expérience – Objectif 5 : Conforter l'ancrage local du projet

Résultats et suivi du projet :

- ***État d'avancement du projet***

Réunion de présentation et d'avancement du projet avec la mairie

Réunion publique le 3 juillet 2026 à la Désirade

Concertation pour la mise en place d'un projet pédagogique en lien avec la restauration écologique du site (pépinière scolaire). **Convention signée avec Titè. Convention signée avec le collège Maryse Condé** pour réaliser une pépinière éducative au sein de l'établissement. Autre partenariat possible avec le jardin botanique attenant au collège.





Consultation avec diffusion de cahiers des charges pour prestataires locaux. Un prestataire signé.



- ***Indicateurs de suivi***

Réunions de présentation et d'avancement du projet avec la mairie

Réunions publiques et rencontres avec les riverains

Réalisation d'un projet pédagogique avec les scolaires de l'île

Contractualisation avec des entreprises locales

Absence de dégradation du site et de ses aménagements

- ***Les difficultés rencontrées / solutions envisagées***

Préoccupations de la municipalité et des habitants vis-à-vis des sargasses. Solution : adapter le calendrier au contexte.

Absence de certains prestataires sur l'île. Solution : trouver en Guadeloupe continentale.

Rétroplanning du projet

En 2026 :

- Réunions publiques / rencontres avec les riverains
- Élaboration du projet pédagogique avec les élèves de primaire et du collège Maryse Condé (déroulement année scolaire 2026-2027)
- Recherche des prestataires externes (entreprises locales)
- Démarrage de la production des plants (courant septembre 2026)
- Préparation du contenu des panneaux pédagogiques
- Mise en place de l'enclos de plantation de 5000m2
- Mise en défens des bovins et caprins par une barrière en bois

En 2027 :

- Déplacement de la voie d'accès aux véhicules à moteurs
- Confortement d'un circuit pédestre pour favoriser la circulation douce -> Décompactage en faveur de la régénération naturelle + Pose des panneaux pédagogiques
- Plantations
- Mise en place des carbets et bancs de l'aire d'accueil

Année 2027 et 2028 :

- Entretien des plantations (arrosage, dégagements de la végétation concurrente, regarnis…)
- Reconduite du projet pédagogique
- Réunions publiques

Étude de faisabilité de l'éradication du rat noir sur Petite Terre

Bilan, recommandations et point d'avancement du projet



Présentation du projet

Étude de faisabilité de l'éradication du rat noir — bilan, recommandations et point d'avancement du projet

Retour d'expérience – Étude de faisabilité de l'éradication du rat noir

Description du projet

ONG : Island Conservation • **Mission de terrain :** 29 octobre – 15 novembre 2023 • **Commanditaires :** Association Titè & ONF
• **Coût :** 23 000€

(dont 9 000€ de matériel)

4 OBJECTIFS

1 **Bénéfices attendus**

2 **Faisabilité opérationnelle**

3 **Impact environnemental**

4 **Stratégie technique**

Retour d'expérience – Étude de faisabilité de l'éradication du rat noir

RÉSULTATS
BÉNÉFICES ATTENDUS

Reptiles	**Augmentation des abondances** et du **succès reproducteur** des reptiles → Effectifs multipliés par 4 à 13 sur d'autres îles des Antilles après éradication (Redonda, Antigua, Anguilla).
Avifaune	**Augmentation de la productivité** et de **l'abondance** des oiseaux terrestres et marins → +25,3% de productivité en moyenne après dératisation (Lavers, 2010)
Crustacés	**Augmentation de l'abondance** de crabes → Constaté en Polynésie française en 2021 et 2022
Végétation	**Augmentation du recrutement** des plantules (notamment le Gaïac) → dératisation de l'atoll de Palmyra (Pacifique central)
Écosystème récifal	Possibles **effets positifs en cascade** sur les écosystèmes marins

2011



2012



2014



Retour d'expérience – Étude de faisabilité de l'éradication du rat noir

RÉSULTATS
FAISABILITÉ — POPULATION DE RATS

6 sites échantillonnés : **forte présence du rat noir** et **aucune souris** détectée



Carte des 6 sites de piégeage sur les deux îlets (Terre de Haut et Terre de Bas)

130 rats capturés

360 Pièges à rats déployés sur 3 nuits

294 Pièges à souris déployés sur 7 jours et nuits

68,3 Très fort - Terre de Bas

46,9 Fort - Terre de Haut

Indices d'abondance

25 ind./ha

Population minimale ≈ 3 700 rats

Retour d'expérience – Étude de faisabilité de l'éradication du rat noir

RÉSULTATS

FAISABILITÉ — Statut reproductif, ADN et outils de détection

La quasi-totalité des 130 rats capturés a été sexée, pesée et examinée avec un prélèvement pour constituer une banque ADN.

- **159 g** poids moyen
- **59%** de femelles
- **100%** des femelles matures reproductives
- **1 seule** gestante (2%)







STATUT REPRODUCTIF

Aucune femelle allaitante (34% récemment) → Pic de reproduction probable début octobre

→ Saison sèche (mars–mai) recommandée pour l'opération (démographie et reproduction plus faibles)

COLLECTE D'ÉCHANTILLONS ADN

36 échantillons (18 Terre de Haut + 18 Terre de Bas) → Banque ADN de référence.

→ Compléter sur Grande-Terre et La Désirade avant l'opération.

OUTILS DE DÉTECTION

3 outils comparés pour la surveillance post-opération :

✗ Tunnels à empreintes (black Trakka) — peu efficaces

✗ Étiquettes de cire — peu efficaces

✓ Pièges photo (appât noix de coco) — adapté

Retour d'expérience – Étude de faisabilité de l'éradication du rat noir

RÉSULTATS
FAISABILITÉ — MÉTHODE

Mécanique

Piégeage seul



ÉCARTÉ

AVANTAGES

+ Aucun impact sur les espèces non-cibles (pas de raticide)
+ Coût de mise en œuvre le plus faible

LIMITES

– Jamais réussi sur une île de cette taille (148 ha)
– Aversion de certains individus pour les pièges mécaniques
– Couverture incomplète des zones denses et de la canopée

Chimique



ÉCARTÉ

Application du raticide dans des boîtes ou manuellement au sol

AVANTAGES

+ Coût inférieur à l'aérien (150-200 k€)
+ Impact carbone réduit avec une équipe locale

LIMITES

– Nécessite l'ouverture de 55 km de layons
– Durée plus longue de l'opération (2 ou 3 mois)
– Équipe conséquente (20 à 30 personnes pour l'application au sol)
– Canopée non traitée ; piétinement du milieu



RECOMMANDÉ

Application aérienne du raticide (hélicoptère ou drone)

AVANTAGES

+ Seule méthode traitant l'intégralité de la canopée
+ Équipe restreinte (8 personnes)
+ Rapidité de l'action
+ Taux de succès le plus élevé — jusqu'à 94% dans le monde

LIMITES

– Coût le plus élevé (230-300 k€)
– Impact carbone plus fort en cas d'hélicoptère

Coût estimé : 230 000 – 300 000 € (aérien) contre 150 000 – 200 000 € (manuel) — un surcoût compensé par la garantie d'un traitement complet du site, sans impact sur le milieu

Retour d'expérience – Étude de faisabilité de l'éradication du rat noir

RÉSULTATS

FAISABILITÉ — CONTRAINTES



Espèces non-cibles

- Densités très fortes de Bernard l'Hermite (jusqu'à 8 000 ind./ha)
- Consommation d'appâts pouvant influencer le succès de l'opération
- Imposent un taux d'application renforcé (> 40 kg/ha)

RECOMMANDATIONS

Mener des tests de disponibilité de l'appât (appâts inertes)

Renforcer le taux d'application sur les zones à forte densité

Consensus & réglementation

- Réseau d'acteurs complexe
- Autorisations d'usage de raticide

RECOMMANDATION

Engager le dialogue et les démarches réglementaires le plus tôt possible



Biosécurité

- Prévenir toute recolonisation éventuelle des îlets par les rats

RECOMMANDATIONS

Traiter les 2 îlets simultanément

Mettre en place un plan de biosécurité

Retour d'expérience – Étude de faisabilité de l'éradication du rat noir

RÉSULTATS

IMPACT

Groupe	Risque d'exposition	Stratégie de mitigation
Reptiles	Modéré : - Moins sensibles au Brodifacoum (peu de mortalité lors d'éradications précédentes) - IPA : herbivore, peu d'intérêt pour appâts (9% des passages)	Optimisation du taux de raticide
Oiseaux (marins, terrestres, rapaces)	Faible à fort selon les espèces (exposition secondaire)	Fenêtre hors reproduction ; vitamine K1 pour les rapaces
Poissons	Faible	Adapter la méthode d'application (manuelle sur les côtes)
Crustacés	Fort mais peu de risque pour les populations	Optimiser le taux de raticide
Mammifères (chauve-souris)	Très faible	Aucune
Personnel & visiteurs	Très faible	Équipements de protection ; fermeture temporaire du site

Retour d'expérience – Étude de faisabilité de l'éradication du rat noir

STRATÉGIE TECHNIQUE

Conclusion de l'étude :

Les bénéfices attendus l'emportent largement sur les risques → le projet est réalisable du point de vue environnemental.

Méthode préconisée :

2 applications aériennes de brodifacoum (drone) espacées de 21 jours

→ Seule méthode garantissant un traitement complet de la réserve, y compris la canopée, sans dégrader le milieu naturel

Recommandations :

- Traiter Terre de Haut et Terre de Bas simultanément
- Cibler la saison sèche (mars–mai),
- Mener le test de disponibilités des appâts et les études sur les espèces non-cibles
- Engager au plus tôt le dialogue avec les parties prenantes et démarrer les démarches réglementaires
- Construire un plan de biosécurité

Retour d'expérience – Étude de faisabilité de l'éradication du rat noir

AVANCEMENT DU PROJET

2023	Étude de faisabilité menée par Island Conservation (oct.–nov. 2023)
Sept. 2024	Avis favorable du Conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN)
5 nov. 2024	Comité consultatif : le sous-préfet et les membres présents valident la poursuite du projet
2025	Participation au montage du projet LIFE Rept'Island
2026	Validation du projet LIFE Rept'Island et lancement officiel le 1er septembre 2026
2027	Lancement du projet pour la réserve avec le recrutement d'un chef de projet

PROJET LIFE REPT'ISLAND

Le projet européen LIFE Rept'Island vise à améliorer l'état de conservation des reptiles menacés des Antilles, dont le scinque de Petite Terre.

L'association Titè y est bénéficiaire associé.

CE FINANCEMENT COUVRE :

- L'opération de dératisation
- Les études préalables (Espèces non-cibles, disponibilités des appâts)
- Un poste de chef de projet
- Le suivi des indicateurs (IPA, scinque, végétation)

Echange, débat et compléments pour la suite du PNA

- Vos réactions
- Vos questions



Pour aller plus loin

- Quelle place pour ce projet dans la prochaine version du PNA ?

Groupe espelia

NATHALIE DUPORGE
Biodiversité.Expertise.Pédagogie



PRÉFET DE LA MARTINIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement

PRÉFET DE LA RÉGION GUADELOUPE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

CONTACT :

Laura DUCLOS – VSC en appuie au projet

laura.duclos@onf.fr

Julien TESSONNEAU - Chef de projet - missions scientifiques

julien.tessonneau@onf.fr